

"Pfizergate" : la candidature de von der Leyen à la tête de la Commission européenne en question au tribunal

Article rédigé par *Marianne*, le 24 juin 2024

Source [Marianne] : En avril 2023, un lobbyiste belge avait déposé une plainte pénale contre Ursula von der Leyen dans le cadre des négociations de contrats de vaccins par SMS avec le PDG de Pfizer. Lors de l'audience devant un tribunal bruxellois ce vendredi 21 juin, le Parti populaire européen de la présidente de la Commission européenne ne s'est pas présenté.

Ursula von der Leyen pourrait-elle être empêchée de briguer un second mandat ? La présidente de la Commission européenne depuis 2019 se retrouve en tout cas en difficulté alors que le Parti populaire européen (PPE), son groupe politique, ne s'est pas présenté pour sa comparution lors d'une audience devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles, relate [Euractiv](#) ce vendredi 21 juin.

En avril 2023, un lobbyiste belge spécialisé dans les relations UE-Chine avait déposé une plainte au pénal dans le cadre des négociations de contrats de vaccins par SMS avec le PDG de Pfizer, Albert Bourla, et la présidente de la Commission. Le plaignant accuse celle-ci d'usurpation de fonctions et de titres, de destruction de documents publics, de prise illégale d'intérêts et de corruption.

[Lire la suite](#)

24/06/2024 01:00